



**REPUBLIQUE DU BENIN**

\*\*\*\*\*

**65ème SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

\*\*\*\*\*

**REUNION DE HAUT NIVEAU SUR LE VIH/SIDA**

**NEW YORK, 8-10 JUIN 2011**

**DISCOURS DE**

**S.E.M. NASSIROU BAKO-ARIFARI,**

**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,  
DE L'INTEGRATION AFRICAINE DE LA FRANCOPHONIE  
ET DES BENINOIS DE L'EXTERIEUR,  
CHEF DE DELEGATION**

**NEW YORK, LE 09 JUIN 2011**

- **Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies**
- **Excellence Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat,**
- **Excellence Mesdames, Messieurs les Chefs de Gouvernement**
- **Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies**
- **Excellence Monsieur le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents et Représentants des Fondations**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales**
- **Honorables invités,**

C'est avec plaisir que je vous transmets les salutations du peuple, du Président de la République, le Dr. Boni YAYI et du Gouvernement du Bénin. Cette importante Session de haut niveau nous offre l'occasion de faire le point des progrès accomplis et des résultats atteints en matière de lutte contre la pandémie du Sida dix ans après l'historique Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA de 2001 et cinq ans après la Déclaration politique de 2006 sur l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien aux personnes infectées et affectées par la pandémie.

Mesdames et Messieurs,

En trente ans, l'épidémie du SIDA a causé d'énormes dégâts humains et compromis les efforts de développement dans de nombreux contextes, notamment en Afrique subsaharienne.

Le Bénin fait face à une épidémie généralisée quoique à faible prévalence. Le nombre de personnes (adultes et enfants) infectées par le VIH est estimé à 60.914 en 2010. La prévalence est estimée à 2% avec une différence significative entre le milieu urbain (2,2%) et le milieu rural (1,3%). Le diagnostic révèle une atteinte beaucoup plus importante chez les femmes dans une proportion deux femmes pour un homme, témoignant ainsi de la réalité de la féminisation de l'épidémie dans mon pays. Le risque d'explosion de l'épidémie persiste encore, car la prévalence du VIH est estimée à 26,5% parmi les travailleuses de sexe.

Conscients des effets dévastateurs de l'épidémie sur les ambitions de développement du pays, les gouvernements successifs du Bénin ont, dès la découverte

du premier cas d'infection au VIH en 1985, inscrit la lutte contre le SIDA dans les politiques, stratégies et programmes de développement.

Ainsi, au plan politique, cet engagement s'est traduit par la création d'un Comité national multisectoriel de lutte contre le SIDA que préside le président de la République. Dans le même ordre d'idées, il a établi par décret présidentiel, une instance nationale pour coordonner les efforts de l'ensemble des parties prenantes.

L'initiative béninoise d'accès aux antirétroviraux a été mise en place en 2002 avec l'appui de la Coopération française, dans un but de justice sociale, pour améliorer l'accès aux soins des personnes infectées.

Au niveau programmatique, conformément aux trois principes directeurs, deux cadres stratégiques nationaux et un plan d'accélération de la lutte contre le SIDA ont été élaborés et mis en œuvre.

Afin de financer la lutte, une ligne budgétaire a été créée au niveau de tous les ministères, pour soutenir la mise en œuvre des politiques et interventions sectorielles. D'importantes ressources ont été également mobilisées auprès du Fonds Mondial sur le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, de la Banque Mondiale, des Agences du Système des Nations Unies (l'UNICEF, le FNUAP, l'OMS, l'ONUSIDA, le PAM).

La conjugaison de ces efforts a permis d'améliorer l'accès aux services de prévention et de traitement et de stabiliser le taux de prévalence de l'épidémie autour de 2% depuis 2002.

Ainsi, le nombre de personnes infectées par le VIH ayant accès aux ARV est passé d'une couverture de 40% (9223/22465) à 84% (19150/24350) tandis que pour la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, la couverture est passée de 27% (1391/5227) à 37% (1481/3998) entre 2007 et 2010.

Une stratégie nationale pour l'élimination de la transmission mère-enfant dans le cadre plus global de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile est actuellement mise en œuvre.

Des campagnes d'éducation sexuelle liée à la prévention du VIH/SIDA et à la santé de la reproduction basées sur les compétences de vie courante sont menées en direction des adolescents et des jeunes scolarisées sur l'ensemble du territoire national.

Dans le même temps, des activités intensives de prévention de proximité (sensibilisation, conseil et dépistage volontaire, promotion communautaire des

préservatifs masculins et féminins) ont été multipliées en direction des populations vulnérables et à haut risque.

Une politique nationale sur le genre déclinée en un plan opérationnel en faveur des femmes et des filles est élaborée pour agir sur les déterminants des risques et des vulnérabilités spécifiques chez les femmes et les filles et permettre une meilleure prise en compte de la dimension sexospécifique de la riposte au VIH.

Enfin, en 2006, l'Assemblée Nationale du Bénin a voté une Loi sur le VIH, afin de lutter contre toute forme de discrimination et de stigmatisation, dont les personnes infectées et affectées peuvent être victimes, améliorant ainsi l'environnement juridique de la riposte au VIH/SIDA.

Les personnels de justice (Procureurs et Présidents des Cours et Tribunaux) ont été formés sur les liens entre LOI, VIH et Droits Humains sur l'ensemble du territoire national.

Des organisations de la société civile, confessionnelles et du secteur privé, y compris celles des personnes vivant avec le VIH, participent activement à la réponse et à sa gouvernance à travers différents réseaux : Réseau des Associations Béninoises des PVVIH (REBAP+); Réseau des ONG Béninoises de Santé (ROBS); Réseau des Organisations des Femmes contre la Féminisation de l'épidémie (ROAFEM); Réseau des Médias Béninois pour la lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme; Réseau des Associations Béninoises des Jeunes engagés dans la lutte contre le SIDA (RabeJ/SIDA); la Coalition des entreprises béninoises et associations pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (CEBAC-STP, etc.); le Réseau des Associations des Jeunes en Santé et Population (REBAJ), etc.

Excellence Monsieur le Président, Auguste Assemblée, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais saisir cette précieuse occasion pour remercier et féliciter l'ONUSIDA et son Directeur exécutif pour l'excellent travail de plaidoyer, de coordination de l'action mondiale contre le SIDA et la mobilisation des ressources qu'il mène au niveau mondial, et en particulier au profit du Bénin.

Que tous les partenaires techniques et financiers, les organisations de la Société civile nationale et internationale, ainsi que les personnes morales et physiques qui accompagnent mon pays dans ses efforts de lutte contre la pandémie du SIDA, trouvent

ici du haut de cette tribune, l'expression des sentiments de reconnaissance du peuple béninois et de son gouvernement.

Mesdames et Messieurs,

Les progrès accomplis et les résultats atteints dans la lutte contre le SIDA au Bénin sont cependant fragiles en raison de l'amenuisement des ressources lié à la crise économique mondiale, et qui risque d'hypothéquer la pérennisation des acquis et des interventions.

Or, il est plus que jamais nécessaire et urgent de prendre de nouvelles mesures pour accélérer la riposte contre la pandémie et les autres maladies opportunistes. Ainsi, le gouvernement du Bénin a décrété la gratuité de l'accès au traitement du paludisme pour les personnes infectées et affectées par la pandémie en même temps qu'il a opté pour la promotion tous azimuts de l'accès universel non discriminatoire au traitement du VIH/SIDA.

Vous comprenez donc pourquoi, je voudrais lancer un appel pressant à cette auguste assemblée en vue de renouveler les engagements pris en 2001 et de positionner la riposte au VIH dans le nouvel environnement mondial. Nous devons encore affronter avec courage les défis liés à ce nouveau contexte et saisir sans réserve toutes les opportunités pour briser la trajectoire de l'épidémie.

Tout ceci devra s'inscrire pour nous dans le cadre global de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'échéance de 2015. Il suppose donc une responsabilité mutuelle et davantage de solidarité internationale à laquelle je vous convie en vue de faire face au challenge collectif.

C'est sur cette note d'espoir, que j'exhorte la communauté internationale à poursuivre son soutien à mon pays, afin que les résultats attendus à l'horizon 2015, quant à l'accès universel, soient effectivement atteints.

Je vous remercie.